

« Manque de places en crèche pour les personnes pauvres »

L'Observatoire de la santé veut enrayer la pauvreté

L'accueil de la petite enfance est-il un luxe ? Pour l'Observatoire de la santé du Hainaut, il est **vrai que l'accès aux crèches est plus compliqué pour les personnes en difficulté. Et plus particulièrement celles sans revenu ou sans travail. Pour rappel, un jeune Hainuyer sur 5 âgé de 20 à 24 ans est chômeur... L'Observatoire propose des pistes de solution.**

L'Observatoire de la santé du Hainaut a réalisé une carte montrant les communes où il y a une plus forte présence de mineurs qui vivent dans un ménage sans revenu du travail ou du chômage (cf. ci-contre). Elle montre la pauvreté qu'on connaît dans le bassin industriel de Mons-Borinage notamment. Ce que l'Observatoire veut à tout prix enrayer, c'est la transmission de la pauvreté, de génération en génération. « On ne veut pas pointer

du doigt le Borinage. On trouve toujours dans ce territoire de l'ancienne industrie, ces poches de pauvreté. Si on fait référence à l'objectif de développement durable de l'ONU, d'éliminer la pauvreté pour 2030, on doit travailler dès l'enfance, dès la naissance même. Mais il faut plus de moyens, plus de ressources pour ça », commente Michel Demarteau, directeur.

Chez nous, les communes qui comptent le plus de jeunes vivant dans un ménage sans revenu (entre 15 et 17,3 %) sont Col-

fontaine, Quaregnon, Boussu et Frameries. Au même titre que Charleroi et Châtelet. Ce sont les 6 communes hainuyères où la situation est la plus problématique.

À Mons et La Louvière, la situation est un peu meilleure, mais toujours préoccupante : environ 13 à 15 % de jeunes sont concernés.

Puis viennent les communes de Dour, Quiévrain, Hensies, Saint-Ghislain (9,5 à 13%) et Honnelles (entre 5,6 et 9,5 %)

Tandis que Jurbise, Lens et Quévy sont beaucoup moins concernés par la problématique. (de 1,5 à 5,6 %).

L'Observatoire de la santé analyse ces chiffres : « S'il y a un sou-

Un jeune Hainuyer sur cinq entre 20 et 24 ans est chômeur

ci dès la naissance, ça s'accumule au fil du temps. On ne va pas résoudre tous les problèmes, mais faire en sorte que, sur le parcours de vie, on va pouvoir améliorer des choses et ne pas les aggraver. Il y a des problèmes d'accès aux services sociaux, de soins... C'est plus compliqué pour les personnes en difficulté. On peut agir en travaillant sur cette notion de parcours de vie, dès la petite enfance, en mettant plus de ressources sur les lieux de transmis-

sion de la pauvreté ».

Ainsi, l'Observatoire dénonce les inégalités d'accès : aux soins, mais aussi aux services, comme l'accueil de la petite enfance : « C'est parfois réservé à ceux qui travaillent, c'est plus difficile d'y avoir accès pour ceux qui n'ont pas de travail. Or, on a parfois besoin de mettre son enfant à la crèche pour trouver un travail ou

pour prendre un peu d'air, un peu de temps pour soi. Car les personnes sont tellement focalisées sur la survie, qu'elles ne pensent plus à elles. Par exemple, les haltes garderies sont très peu développées en Hainaut. Or, ça pourrait aider. Ce sont des endroits où on peut laisser son enfant pour quelques heures. Ce n'est pas une crèche », suggère Michel Demarteau.

C'est donc une des revendications de l'Observatoire de la santé. Encore faut-il avoir les moyens : « On nous renvoie vers

le local, la commune, le CPAS. C'est au plus proche des gens, c'est vrai, mais dans les communes les plus pauvres, on a moins de moyens. Si on veut un service équivalent dans les communes les plus riches et les plus pauvres, il faut partager les charges entre les communes. Tout ça passe par le biais des régions et le fédéral. Pour le moment, chaque commune reçoit la même chose et les populations les plus pauvres doivent mettre des moyens en plus » ●

A.U.